



C'est un Mayer Foning très courroucé qui a fait une vidéo pour dédouaner le journal Le Jour et expliquer comment l'interpellation des personnes lors de la "marche blanche" du 1er juin 2019, organisée par le MRC, s'est effectivement faite sur une base purement ethnique.

Arrêté puis jeté en prison, le militant du MRC, Mayer Foning a fustigé dans sa vidéo les pratiques de la discrimination ethno-tribale dont sont victimes depuis plusieurs mois les partisans de Maurice Kamto. Il a surtout dédouané le journal **Le Jour et la télévision Equinoxe**, qui viennent de se faire recadrer par le gendarme des médias, le Conseil National de la Communication (CNC) de Peter Essoka. *« J'aimerais rappeler à Peter Essoka et le CNC de ne pas avoir l'émotion sélective, parce que je suis victime de la marche blanche du 1er du juin 2019 »*, a lancé le militant politique.

Mayer Foning a poursuivi en expliquant qu'il avait reçu trois gifles au point de perdre la vue pour cinq minutes, après avoir été arrêté et conduit à la police judiciaire du Littoral. *« Quand nous avons été auditionnés, j'ai vu comment on relâchait des gens en regardant leurs cartes s'ils n'étaient pas originaires de la région de l'Ouest »*, s'est-il indigné, rappelant que le journal Le Jour n'a rapporté que les faits.

Bien plus, le camarade de Maurice Kamto a révélé qu'ils étaient hués chaque fois par les

policiers en faction en ces termes : « *Bande de Baham (village d'origine de Maurice Kamto, Ndlr), les voila assis, les Bahams comme ça* ».

Pour mémoire, dans sa parution du jeudi 13 juin 2019, le journal le Jour d' Haman Mana à sa grande « Une » a qualifié la répression de la marche du MRC du 1er juin 2019 de « la traque au faciès ». En effet, le journal dans un reportage publié à sa page 3 rapportait que lors des récentes marches organisées le MRC, « plusieurs personnes ont été interpellées sur la base de leur appartenance ethnique », D'où le titre « **MRC : la traque au Faciès** ».